

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 75 (1966)
Heft: 2

Artikel: Da-wa dang-po
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'année tibétaine compte 12 mois de 30 jours chacun. Elle débute par la période de la Grande Prière qui au Tibet dure 21 jours, soit du cinquième au 25^e jour du Premier mois. En Suisse, dans les homes tibétains, les Lamas auxquels est confiée la direction spirituelle des groupes ont préparé l'autel d'honneur dressé à l'intention des Bons Esprits auxquels on offre ce qu'il y a de meilleur, de plus fin: des fruits, des fleurs, des pâtisseries, de l'eau pure. C'est devant ces autels que se disent quotidiennement les prières du soir auxquelles seuls les hommes assistent.

Photos E.-B. Holzapfel

DA-WA DANG-PO

«*Da-Wa Dang-Po*»: c'est le «*Premier mois*», le Nouvel-An tibétain dont la date est fixée chaque année par le Dalaï-Lama, en fonction des lunaisons.

Il y a juste un an, le 5 mars 1965 s'ouvrait l'*Année du Bois et du Serpent*, une année qui s'annonçait heureuse, disaient les oracles.

L'année tibétaine compte douze mois de trente jours chacun et débute par la période de la Grande Prière qui au Tibet s'étend sur vingt et un jours, soit du cinquième au vingt-cinquième jour du Premier mois.

En Suisse, il n'est en fait pas possible de faire durer les festivités pendant trois semaines et les Tibétains installés dans notre pays doivent se contenter de marquer leur

Nouvel-An par quelques jours de congé seulement: un «pont» équivalent à celui de nos Fêtes de Noël et de Fin d'Année ou de Pâques...

L'an dernier, nous avons été invités à passer toute une journée de leur Da-Wa Dang-Po européen avec les Tibétains du home de Rikon, près de Winterthur. Ce home abritait alors 27 adultes et enfants soit quatre familles groupant treize enfants, deux grands-mères et quatre parents ou amis célibataires tous originaires de Samatà, un village du sud du Tibet sis dans la vallée renommée où passait la route des caravanes reliant l'Inde au Tibet. Pour la circonstance, hommes, femmes et enfants avaient revêtu leurs costumes folkloriques dont ils ont abandonné le port dans la vie de tous les

jours et qui représentent généralement le seul bien matériel qu'ils aient emporté du Tibet. Dès notre arrivée, nous avons été invités à goûter aux montagnes de pâtisseries que chacun, les hommes comme les femmes avaient confectionnées les deux semaines précédentes. Car douceurs, fromages blancs et bière de riz forment l'essentiel des repas de fête du Da-Wa Dang-Po.

De son côté, le Lama, chef spirituel du groupe, avait préparé l'autel d'honneur dressé à l'intention des Bons Esprits auxquels on offre ce qu'il existe de meilleur, de plus fin en fruits, fleurs, pâtisseries. C'est devant cet autel auquel il est strictement défendu de toucher jusqu'à l'expiration des 21 jours de la Grande Prière, que se disent quotidienne-

ment les prières du soir dirigées par le Lama et auxquelles n'assistent que les hommes.

Ces journées de fête, les hommes les passent à jouer et à boire de la bière de riz. Elles sont aussi l'occasion de se rendre visite d'un village à l'autre, d'un home à un autre. Car si chacun des 9 foyers tibétains existant à ce jour en Suisse forment une communauté en soi, les quelque 280 Tibétains qu'ils abritent entretiennent entre eux d'étroits contacts.

En l'honneur du Nouvel-An, les Tibétains de Rikon distribuaient aussi l'an dernier à leurs invités des cartes illustrées d'un Cheval Sauvage, un antique symbole de bon-

heur et portant les mots « *Tashi De-leg* » ou « *Du Bonheur sur tous les chemins* ». Aux hôtes qu'ils désiraient tout spécialement honorer, ils enroulaient encore autour du cou une écharpe de lin blanc dont le Dalai-Lama leur avait fait parvenir une petite réserve de l'Inde directement: la « *Kata* » qui elle aussi porte chance et félicité et que de coutume on échange mutuellement.

Et bien entendu, les danses traditionnelles figurent en bonne place au programme des journées du Nouvel-An tibétain dont le dernier que nos hôtes aient célébré dans leur patrie date du mois de mars 1959. Ensuite, ce fut l'invasion chinoise et la fuite

vers le Népal et l'Inde, qui précéda leur transfert en Suisse.

Cette année, en 1966, le Da-Wa Dang-Po a débuté le 21 février et l'année qu'il ouvre sera celle du « *Me-Ta* », le Feu-Cheval. Sera-t-elle aussi bénéfique pour nos hôtes que les précédentes qui ont marqué leur installation en Suisse et au cours desquelles 39 naissances d'enfants tibétains ayant vu le jour en Suisse ont été enregistrées contre 3 décès seulement.

L'on nous demandera certainement encore: après quelques années d'expérience — puisque le premier groupe de Tibétains est arrivé dans notre pays en automne 1961 — ose-t-on affirmer que ceux-ci se trouvent



Les danses traditionnelles dont les Tibétains cultivent l'art dès leur plus jeune âge, figurent en bonne place au programme des journées de fête du Da-Wa Dang-Po.



Au cours des semaines précédant le Da-Wa Dang-Po, les femmes, aidées des hommes ont préparé les pâtisseries, la bière de riz, les fromages dont se composeront en partie les repas de fête de leur Nouvel-An. Le dernier Da-Wa Dang-Po que les Tibétains qui professent la religion bouddhiste aient célébré dans leur patrie date du mois de mars 1959, mais au milieu de notre culture européenne, ils en conservent jalousement toutes les traditions.

bien chez nous, qu'ils se sont acclimatés, intégrés? La meilleure réponse à cette question, la voilà: nombreux sont ceux qui souhaiteraient voir venir en Suisse les membres de leurs familles demeurés en Inde. Certaines familles ont été autorisées à quitter les foyers collectifs et à s'installer dans leur propre ménage, tout en restant étroitement attachées

à la direction du home où elles habitaient précédemment et dont elles continuent de dépendre, sur le plan de l'assistance.

Quant aux enfants, ils se sont très rapidement assimilés. A l'école, ils font des progrès réjouissants, s'entendent parfaitement avec leurs camarades et parlent tous le dialecte suisse allemand sans accent!

Néanmoins, année après année, ils continueront à fêter le Da-Wa Dang-Po, le maintien de leurs traditions au milieu de notre civilisation représentant l'une des tâches morales que la Croix-Rouge suisse a accepté d'assumer à l'égard des Tibétains sans patrie auxquels notre pays a offert la possibilité de se refaire une existence digne de ce nom.

